

RETRAITES, LE GOUVERNEMENT NOUS MENT

(SAISON 1, ÉPISODE 4)



« Une règle d'or sera mise en place pour garantir la pérennité de la trajectoire du système de retraites » *

VRAI

« On mettra des règles d'or pour fixer la valeur du point avec un engagement clair qui est que le niveau de vie des retraités ne doit pas être dégradé, il doit être le même et continuer à progresser. » **

FAUX



La règle d'or annoncée depuis la mise en place du projet gouvernemental est que les dépenses actuelles de retraites ne peuvent pas augmenter : Ainsi 13,8% du PIB servent à payer les pensions actuelles des retraité-e-s et ce pourcentage restera le même demain mais avec un nombre de retraité-e-s qui va augmenter. Les pensions ne pourront que diminuer !



Macron essaie de nous endormir avec une autre « règle d'or » pour faire croire que le niveau de vie des retraité-e-s ne pourra pas reculer. Mais toutes ces règles d'or sont contradictoires :

- > soit le niveau de vie des retraité-e-s baisse parce que, pour respecter l'équilibre budgétaire, on ne revalorise pas les pensions ou trop peu.
- > soit ce sont les nouveaux et nouvelles arrivant à la retraite qui ont un calcul moins favorable de leur retraite avec une valeur du point qui stagne, ou une valeur d'achat des points plus élevée ou encore un départ plus tardif.
- > si on ne veut pas que les pensions baissent, il n'y a qu'une solution : augmenter les ressources.



Alors, qu'est ce qu'on veut ?

Une retraite digne et quand on est encore en bonne santé :

- pour financer les retraites, il faut augmenter les cotisations patronales, supprimer les exonérations, taxer le capital et les revenus qui ne cotisent pas.

* Jean Paul Delevoye, désormais membre du gouvernement dans son rapport du 18 juillet 2019

** Emmanuel Macron à Rodez lors du premier débat public sur la réforme le 3 octobre 2019

Union
syndicale
Solidaires

**LE 5 DÉCEMBRE ET APRÈS,
TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !**